


# Reflète

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • janvier 2007 • N°22



## Bonne année 2007

2

**La Mairie  
à la une**  
*Nouvelle  
gendarmerie*

4

**La vie de la  
commune**  
*Activités  
du temps de midi*

5

**La vie de  
la commune**  
*Festivités  
de décembre*

7

**Dossier  
urbanisme**  
*Plan Local  
d'Urbanisme*

11

**Les uns  
les autres**  
*Club Rencontre*

12

**Saint Bonnet  
commerçants**  
*Où se restaurer  
à Saint Bonnet*

14

**Changer  
notre ville**  
*Gros plan sur  
les travaux*

## NOUVELLE GENDARMERIE

### Un ensemble immobilier en cours de réalisation

A l'initiative du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Gendarmerie, qui regroupe les communes de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Colombier Saugnieu, Toussieu et Saint Pierre de Chandieu, la réalisation d'un nouveau casernement est en cours à Saint Laurent de Mure.



La caserne actuelle (construite en 1966) n'étant plus adaptée à un quotidien de travail de la brigade, une extension et une modernisation des locaux administratifs ainsi que des logements devenaient nécessaires.

Le chantier a débuté au premier semestre 2006 pour une ouverture du site au dernier trimestre 2007.

Cette nouvelle construction permettra d'accueillir 18 sous-officiers, 16 gendarmes adjoints et 4 gendarmes de Péloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) dont 1 maître-chien.

Les effectifs de la brigade territoriale de Saint Laurent de Mure seront ainsi renforcés

(actuellement 18 sous-officiers et 3 gendarmes adjoints, placés sous la direction du Major Maestre) pour assurer la tranquillité publique et la sécurité des personnes et des biens, sur l'ensemble des communes du SIVU.

Cet ensemble de locaux administratifs et de logements améliorera les conditions de travail des gendarmes (et leur qualité de vie) et permettra un meilleur accueil de la population.

#### ● CHIFFRES CLÉS

• **Superficie** : un terrain de 12 000 m<sup>2</sup> situé entre l'extension de la zone artisanale de Terre Valet et le lotissement du Domaine de la Vareille à Saint Laurent.

L'accès se fera par la rue de la Côte et le chemin de la Vareille.

• **Projet** : un ensemble de 10 000 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux administratifs et de logements avec un espace paysager. Les 2 000 m<sup>2</sup> restants constituent une réserve foncière pour une future extension.

• **Coût de l'opération** : 5 289 254 €, financés principalement par le SIVU de la Gendarmerie, l'Etat et le Conseil général du Rhône.



## AUX URNES !

### Présidentielle et législatives

- L'élection présidentielle aura lieu les dimanches **22 avril et 6 mai 2007**.
- Le premier tour des élections législatives sera organisé le dimanche **10 juin** et le second tour aura lieu le dimanche **17 juin 2007**.

Pour pouvoir voter, il faut être obligatoirement inscrit sur les listes électorales de la commune de votre domicile. Le jour du vote, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie.



## Conseils municipaux en bref

### SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2006

- Le Conseil municipal approuve à la majorité le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité :
  - le Schéma d'Assainissement ;
  - la suppression de la ZAC du Parc du Château, le programme d'équipements publics, les cessions foncières et les participations ayant été réalisés ;
  - l'acquisition de la parcelle cadastrée AD 12 (7 290 m<sup>2</sup>), située au lieu-dit "sous la côte", pour l'aménagement d'un futur espace pouvant accueillir la fête foraine, les cirques et divers équipements de loisirs ;
  - les modalités de liquidation du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Rationnelle de l'Energie (SIGRE) ;
  - la création d'un emploi permanent d'animateur-coordonateur à mi-temps dans le cadre du Contrat Temps Libre.

### SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2006

- Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'affermage du service public de l'eau potable avec Véolia Eau pour 12 ans. Ce nouveau contrat entraîne une baisse d'environ 7% de la facture d'eau pour l'utilisateur et comprend le changement intégral des branchements en plomb d'ici 2013.
- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité :
  - l'acquisition de la parcelle AN3 pour permettre à l'annexe du Lycée du BTP de Bron, installée avenue Gaspard Monge, d'agrandir son espace "travaux pratiques" ;
  - l'acquisition d'une portion de la parcelle AE 43 afin d'améliorer et de sécuriser le débouché de la Vie de Genas avec la Route Départementale 147 ;
  - d'instituer un tarif réduit sur la ligne 165 pour les scolaires âgés de 4 à 18 ans et les étudiants de moins de 28 ans et de financer une partie du coût du transport ;
  - la revalorisation à 13 € du taux de vacation des opérations de surveillance funéraire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.



#### Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Conception et impression :

Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.

Rédaction : Anne Benzi, Patrick Fiorini,

Municipalité de Saint Bonnet de Mure.

Photographies : François Boisjoly,

Ville de Saint Bonnet de Mure.

## ZAC DU PETIT BOURG : Un projet d'aménagement en cours

Petit rappel : Le plan d'aménagement de la ZAC du Petit Bourg a été approuvé lors du Conseil municipal du 10 juillet 2003. Deux constructeurs, Rhône Saône Habitat (RSH) et la SIER, ont été retenus au regard de leurs projets, qui s'inscrivent pleinement dans les prérogatives de la Municipalité.

RSH s'occupera des logements sociaux (location, accession sociale). La SIER gèrera l'accession à la propriété.

Les travaux de voirie et de réseaux ont débuté en septembre dernier. A ce jour, la mise en place des réseaux sur voirie côté RD 147 est achevée. Les travaux de réseaux côté RD 306 (anciennement RN6) débiteront en janvier.

Le déménagement du Petit Casino dans des locaux provisoires sera effectif la deuxième quinzaine de janvier. Le magasin sera transféré dans un bâtiment préfabriqué, situé place du Paleyron, pendant la durée des travaux. Le Maire et les élus souhaitent en effet maintenir les commerces et les services de proximité en centre ville. Ce relogement permettra la démolition des bâtiments côté RD 306 et le début des travaux du premier bâtiment.

● La réunion d'information, initialement prévue en 2006, aura lieu au premier trimestre 2007.



## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle Les modalités à suivre :

Le 15 septembre 2006, de fortes pluies se sont abattues sur la commune occasionnant des inondations pour lesquelles les pompiers sont intervenus une trentaine de fois. Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été constitué en Mairie et adressé aux services de la Préfecture. Ce dossier est toujours en cours d'instruction.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est nécessaire pour permettre aux sociétés d'assurance d'indemniser les dommages aux biens causés par un phénomène naturel. Cette décision est prise par arrêté ministériel.

Dans l'état actuel de la procédure, en cas d'événement naturel ayant causé des dommages à des biens assurés, vous devez vous faire connaître en Mairie et si possible produire des photos des dégâts constatés sans oublier de faire une déclaration à votre assureur.

## LE MOT DU MAIRE



*En ce début d'année, c'est avec joie que l'équipe municipale et moi-même vous présentons, ainsi qu'à votre famille, tous nos vœux pour 2007.*

**Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et prospérité.**

*Nous souhaitons aussi que 2007 soit bénéfique pour notre commune, son développement et son dynamisme.*

*Notre volonté reste la même : être à votre écoute, favoriser les échanges entre les générations, privilégier un cadre de vie de qualité et mener à bien des projets qui vous feront aimer davantage votre ville.*

*Ce numéro de Reflets met une nouvelle fois en valeur la vitalité de Saint Bonnet de Mure.*

*Des animations ont ponctué la vie de notre commune en cette fin 2006, avec entre autres, l'organisation du premier marché de Noël. Une journée festive qui a attiré un grand nombre de Murois, petits et grands.*

*L'année 2007 est placée sous le signe du changement et de la nouveauté.*

*Après trois ans de procédure, notre commune s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé par le Conseil municipal de novembre dernier.*

*Des travaux de réaménagement ont également débuté au complexe sportif en novembre dernier pour une durée de 7 mois.*

*A l'initiative du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de la Gendarmerie, la réalisation d'une nouvelle caserne (locaux administratifs et logements) est en cours à Saint Laurent de Mure. Cet ensemble améliorera les conditions de travail des gendarmes, qui assurent la tranquillité publique et la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble des communes du SIVU.*

*Les jeunes sont aussi au cœur de nos préoccupations.*

*Bravo aux 21 jeunes conseillers du Conseil Municipal Enfants, élus en octobre dernier, qui s'investissent dans la vie de notre commune durant cette année scolaire !*

*Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, des activités culturelles et sportives sont proposées dans les deux écoles pendant le temps de midi. Une pause détente originale pour cultiver sa curiosité et échanger avec les autres.*

*Notre volonté est de répondre aux besoins sans cesse grandissants de nos jeunes et de nos associations. A travers le Syndicat Intercommunal Murois et la Maison Pour Tous, nous avons bien identifié les demandes. Le projet d'un futur ensemble culturel et sportif sera lancé en 2007.*

*Afin de faciliter les déplacements des scolaires et des étudiants, la Municipalité met en place un tarif réduit sur la ligne 165. Une partie importante du coût du transport sera pris en charge par la commune, ce qui permettra d'alléger le budget des jeunes.*

*En 2007, notre ville évolue avec vous tous !*

**Je conclurai en vous souhaitant, à nouveau, une excellente année 2007 !**

**Jean-Pierre JOURDAIN**

**Maire de Saint Bonnet de Mure**

## CÉRÉMONIE

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, se déroulera **le lundi 19 mars à 18h30** au Monument aux morts du Parc du Château.

## ESPACES VERTS Je plante mon sapin

Après avoir décoré votre salon pendant les fêtes de fin d'année, votre arbre de Noël peut être replanté par le service des espaces verts... Et bénéficier d'une deuxième vie ! Si vous êtes intéressés, renseignez-vous en Mairie pour connaître les modalités.

## REMISE DES PRIX Des maisons et balcons fleuris

Comment embellir notre commune ? Il suffit souvent d'un peu d'originalité, de talent et de fleurs ! Félicitations à Mme Lenzini et à Mme et M. Granotier, qui ont été récompensés **le 27 novembre dernier**. Ces heureux lauréats ont reçu le **1<sup>er</sup> prix des maisons et balcons**



**fleuris** ainsi qu'un bon d'achat de 100 €, offert par notre partenaire Christine Ray. Les autres primés se sont vu remettre des bons d'achat par la jardinerie Côté Nature. Le magasin Charm'Fleurs a salué l'ensemble des concurrents en leur offrant une plante. Un grand merci à tous les participants et aux sponsors.

## FÊTE DE LA SAINT BONNET Rendez-vous avec la tradition

La fête de la Saint Bonnet se déroulera **le 21 janvier**. L'occasion pour tous les gourmands de déguster les fameux chaussons murois ! (Messe à 11h en l'église de Saint Bonnet).

## PERISCOLAIRE

### Le temps de midi dans les écoles

*Le temps de midi est un moment de détente à privilégier !*

C'est aussi l'occasion de se divertir, de cultiver sa curiosité et d'échanger avec ses amis. Des animations culturelles et sportives sont mises en place dans les deux groupes scolaires, depuis la rentrée 2005, pour les enfants déjà réunissant à la cantine.



#### AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2006-2007 :

##### ● ÉCOLE CHAT PERCHÉ

Arts plastiques, jeux d'athlétisme, chorale, initiation au judo, jeux de société, atelier théâtre, peinture, freestyle, jonglage et acrobaties, broderie et points de croix...



##### ● ÉCOLE VERCORS

Lecture à la BCD, peinture, jeux, acrobaties, théâtre, danse, arts plastiques, chorale, tennis de table, initiation au volley-ball, athlétisme...

Ces animations, qui étaient proposées sur deux jours en 2005-2006, se déroulent cette année sur les quatre jours de la semaine. Cette réussite témoigne de la volonté de la Ville de développer sa politique en faveur de la jeunesse.

Les enfants s'engagent à être présents sur la période complète de leur activité. Cette pause déjeuner originale se veut avant tout ludique et ne doit pas charger davantage l'emploi du temps des élèves. Elle permet de découvrir un grand nombre d'activités, favorise l'apprentissage du bien vivre ensemble et l'épanouissement des enfants.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### JANVIER

Ⓣ **SAMEDI 13**  
**ASSOCIATION MUSICALE MUROISE**

Concert du Nouvel An.  
Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 14**  
**MUROISE FOOT**

Tournoi des jeunes.  
2 halles des sports.

**MARCHÉ BIO**  
Place de l'Ancienne Mairie.

Ⓣ **SAMEDI 20**  
**ASSOCIATION DE CHASSE**  
Concours de coinche.  
Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 21**  
**MOTO CLUB MUROIS**  
Remise de prix et récompenses.  
Charpenterie.

**MUROISE FOOT**  
Tournoi des jeunes.  
Halle des sports n°1.

Ⓣ **SAMEDI 27**  
**SOU DES ÉCOLES**  
Soirée dansante. Charpenterie.

Ⓣ **SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28**  
**JUDO CLUB MUROIS**  
Tournoi interclubs.  
Halle des sports n°1.

Ⓣ **DIMANCHE 28**

**ASK**  
Thé dansant. Charpenterie.

### FÉVRIER

Ⓣ **DIMANCHE 4**  
**AMICALE SAPEURS POMPIERS**

Concours de coinche.  
Charpenterie.

Ⓣ **SAMEDI 10**  
**BATTERIE FANFARE**  
Repas dansant.  
Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 11**  
**MAGIQ FANTASIA**  
Gala. Charpenterie.

**MARCHÉ BIO**  
Place de l'Ancienne Mairie.

Ⓣ **SAMEDI 17**  
**ASSOCIATION DE CHASSE**  
Repas dansant.  
Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 25**  
**LES SILLONS DE NOS AIEUX**  
Matinée cochonnailles.  
Charpenterie.

### MARS

Ⓣ **SAMEDI 3**  
**APECL**  
Découverte des métiers.  
Charpenterie.

Ⓣ **VENDREDI 9**  
**LA PAROISSE**  
Bol de riz. Charpenterie.

Ⓣ **SAMEDI 10**  
**JUDO CLUB MUROIS**  
Soirée dansante. Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 11**  
**AMICALE SAPEURS POMPIERS**  
Matinée boudins. Charpenterie.

**MARCHÉ BIO**  
Place de l'Ancienne Mairie.

Ⓣ **SAMEDI 17**  
**MAISON POUR TOUS**  
Expo-repas-conférence.  
Charpenterie.

Ⓣ **DIMANCHE 18**  
**FNACA 35 ANS**  
Repas dansant. Charpenterie.

Ⓣ **SAMEDI 24**  
**FEVER DANCE MUROIS**  
Rencontre régionale  
cheerleading. HDS n°1.  
**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**  
Place Ferlet.

## LES FESTIVITÉS DE DÉCEMBRE Un week-end haut en couleurs !

*Le dimanche 10 décembre, la place de l'Ancienne Mairie a accueilli le premier marché de Noël et le marché bio !*

*Sans oublier la traditionnelle Fête des lumières, qui s'est déroulée le vendredi 8 décembre au soir ! Petit tour d'horizon de ce week-end...*

### ● MARCHÉ DE NOËL, UN PREMIER RENDEZ-VOUS RÉUSSI

Les Murois, petits et grands, ont pu découvrir avec plaisir le premier marché de Noël ! Diverses animations étaient au programme de cette journée festive : visite du Père Noël et photos avec les enfants, manège, sapin de Noël...

Du côté des tentes décorées, plusieurs stands attendaient les Murois, à la recherche de cadeaux ou de spécialités à déguster en famille pendant les Fêtes : tableaux d'artistes, épicerie fine, vins

et confitures, miel et produits dérivés, spécialités alsaciennes (gâteaux) et produits du terroir (foie gras) ! Cette première édition a connu un réel succès auprès de la population, qui a été enthousiasmée par la magie de Noël !

### ● MARCHÉ BIO, UNE BALADE GOURMANDE

Les produits bio et la qualité de l'alimentation sont plus que jamais d'actualité dans les esprits des consommateurs murois et des nos élus ! Le marché bio trouve ainsi tout naturellement sa place dans notre ville. Pour ce dernier marché



de l'année, plusieurs exposants ont répondu présents pour satisfaire au mieux les Murois : légumes, épicerie, fromages, œufs, vin, pain, miel, viandes, volailles, charcuterie... Un large choix de produits pour remplir votre panier ! La Municipalité réfléchit, en lien avec les producteurs, à la création d'un marché bio permanent pour 2007. Les marchés bio à venir : les dimanches 14 janvier, 11 février et 11 mars.

## 8 DÉCEMBRE Le temps des illuminations

*Le 8 décembre est assurément une vraie fête populaire !*

Les festivités ont débuté sous la pluie vers 18h avec la distribution de friandises et de bâtonnets lumineux aux enfants.

Rendez-vous était donné ensuite dans la Cour des platanes de la Mairie pour le départ du défilé,



en compagnie du Maire, des jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, des sapeurs pompiers et de la batterie Fanfare.

Arrivés sur la place Ferlet, le cortège a pu apprécier l'embrasement de l'Hôtel de ville ! Des marrons, du chocolat et du vin chaud ainsi que des jus de fruits étaient à la disposition du public, à la Charpenterie !

Le tirage au sort des jeunes gagnants du Jeu des illuminations (sur le thème des drapeaux) s'est déroulé dans la bonne humeur ! La Municipalité tient à remercier les commerçants partenaires pour leur généreuse participation.

Côté spectacle, le groupe Forever Dance Murois et l'audience ont assuré l'animation de la soirée.

## SOLIDARITÉ Les colis de Noël

Les seniors ont reçu leur colis de Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en décembre dernier ! Un colis gastronomique composé de foie gras, de terrine, de café, de thé, de friandises... La Municipalité remercie les jeunes scouts de France du groupe des "4 châteaux", qui ont assuré la distribution auprès des personnes âgées.

Si vous êtes âgé(e) de 70 ans ou plus et que vous n'êtes pas destinataire du colis de Noël, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nicolaou en Mairie au 04 78 40 99 62.

## ENVIRONNEMENT Le nettoyage de printemps



Rendez-vous le samedi 24 mars à 13h30, place Ferlet, pour le traditionnel nettoyage de printemps. Une façon originale de découvrir sa ville et d'agir pour l'environnement. Cette date est proposée par le SMND à toutes les communes faisant partie du syndicat. Inscrivez-vous dès à présent en Mairie.

## COMMÉMORATION 11 novembre 2006

Jean-Pierre Jourdain, entouré des élus, des jeunes élus du Conseil Municipal Enfants et des élèves des groupes scolaires, a assisté à la cérémonie commémorative du 88<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice mettant fin à la Première guerre mondiale de 1914 - 1918.

Après les dépôts de gerbes, les enfants ont lu des poèmes en hommage aux Poilus. Au fil des cérémonies, le devoir de mémoire s'impose auprès des jeunes générations. Un grand nombre de jeunes sont en effet présents aux côtés des anciens combattants et de la population. Ce rassemblement du 11 novembre doit rester significatif pour tous.



## DEVOIR DE MEMOIRE Un hommage à nos soldats

M. Robert Garcia souhaite rendre hommage aux soldats murois morts pour la France. L'objectif de ce Murois est de réunir dans un premier temps la photographie des soldats dont les noms figurent sur les trois Monuments aux morts de la commune.

*«Il s'agit de donner un visage à ces soldats morts pour la patrie. C'est une vraie reconnaissance du sacrifice de leur vie».*

Un livret regroupant l'ensemble des photos pourrait ensuite être publié, mais le projet de M. Robert Garcia, **fortement soutenu par la Municipalité**, n'est pas encore arrêté et mérite réflexion. Si vous disposez de photos originales (portraits, photos de groupe ou de famille), vous pouvez contacter M. Robert Garcia au 04 72 48 86 36 ou robertgarcia5@wanadoo.fr

## ROND-POINT Embellir notre entrée de ville



Les travaux d'aménagement du rond-point, situé sur la RD 306, se poursuivent : les arbres (cyprés, pins parasols) ont été plantés, la tour est érigée et le lettrage de Saint Bonnet de Mure orne le muret. A l'arrivée du printemps, les services techniques procéderont au semis du gazon et à la plantation des fleurs. Le blason de la commune sera réalisé à partir de copeaux colorés. Vous pourrez découvrir le nouveau visage du giratoire en mai prochain.



## CONTRAT TEMPS LIBRE Un bilan positif pour les vacances

*Les vacances de la Toussaint et de Noël ont été bien remplies pour les jeunes Murois (âgés de 12 à 16 ans). De nombreuses activités culturelles et sportives les attendaient au sein de l'Espace Jeunes.*

Pour **les vacances de la Toussaint**, ils ont découvert le tennis, participé à un grand jeu sportif, créé leur propre album photo... Une activité spécialement réservée aux filles a été mise en place : l'atelier maquillage. Une sortie rollers s'est déroulée au parc de la Tête d'Or pour clore la semaine.



Des cours de danse se sont également déroulés au dernier trimestre 2006 en partenariat avec la MPT.

**Les vacances de Noël** ont rimé avec volley-ball, badminton, patinoire, découverte de l'aquarium



du Grand Lyon, tournoi de jeux de société et réalisation de maquettes. Les filles ont, quant à elles, particulièrement apprécié l'atelier perles.

Pour fêter la fin de l'année, les jeunes se sont retrouvés autour d'un repas convivial, qu'ils avaient préparé eux-mêmes.

Le bilan des activités proposées par les animateurs est plus que positif. Pendant ces dernières vacances, l'Espace Jeunes a accueilli plus d'une quinzaine d'adolescents par jour, le plus souvent des nouveaux adhérents.

Côté animation en 2007, un projet "réalisation d'un magazine jeunesse" est mis en place en lien avec l'éditeur jeunesse de la ville de Genas, de janvier à juin. Il succède à l'atelier "Mec-Art", qui a connu un grand succès l'année dernière.

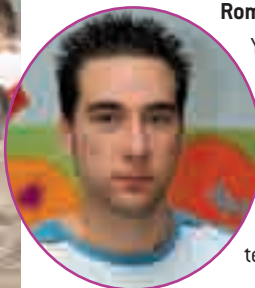
L'Espace Jeunes permet la découverte d'une multitude d'activités et de passer de bons moments entre amis.

### UN NOUVEL ANIMATEUR

**Romain Lovera** a remplacé

Yann Goulay à l'Espace Jeunes en octobre dernier.

Il dispose d'une expérience solide dans l'animation et a réussi le concours d'animateur territorial des APS.



## RÉSIDENTE L'ACCUEIL Une fin d'année festive



**Le vendredi 24 novembre**, l'Accueil a fêté dans la bonne humeur les **103 ans de M<sup>me</sup> Paule Vincendon** !

La doyenne, en pleine forme, était entourée de ses enfants et de ses résidents. Nos élus ont tenu à féliciter M<sup>me</sup> Vincendon et ont rappelé son engagement passé. Elle fut en effet la première femme élue au Conseil municipal de Saint Jean de Bournay (la ville natale de son époux) en 1965 mais aussi Présidente de la section locale de la Croix-Rouge.

Pour le plus grand plaisir de tous, des airs d'accordéon ont rythmé cet anniversaire, organisé par Les Amis de l'Accueil.

**Fin décembre**, les résidents ont également célébré la fin de l'année autour du traditionnel **goûter de Noël** ! Plus d'une surprise attendait les convives : des bûches de Noël offertes par le CCAS et un spectacle de danse sportive, proposé par les Amis de l'Accueil.

# Plan Local d'Urbanisme (PLU) : UN VRAI PROJET DE VILLE



Après trois années de procédure, la commune de Saint Bonnet de Mure s'est dotée d'un **PLAN LOCAL D'URBANISME**. Le PLU a en effet été approuvé par le Conseil municipal **LE 30 NOVEMBRE DERNIER** et remplace désormais l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce nouveau document d'urbanisme est applicable à toutes les demandes d'occupation des sols, notamment les permis de construire. Le PLU s'impose à la fois aux particuliers, aux professionnels et aux administrations. Explications.

Depuis l'adoption de la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) le 13 décembre 2000, le PLU se substitue au POS (*lire Reflets n° 11 - avril 2004*).

L'ensemble du PLU à travers son diagnostic, son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD - *lire les Reflets n° 16 - juillet 2005 et n° 19 - avril 2006*), sa définition des zonages (*voir plan ci-dessous*) et du règlement qui s'y applique détermine les orientations de notre commune

quant à l'évolution de son territoire pour les prochaines années. **LE PLU D'ESSINE LE FUTUR VISAGE DE NOTRE VILLE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT URBAIN**, dans un souci de développement économique et de respect de l'environnement. Il anticipe les besoins de la population (actuelle et à venir) sur le plan du logement, des services et des déplacements. Cette approche implique aussi la maîtrise des zones habitées notamment en centre ville et l'amélioration du cadre de vie.



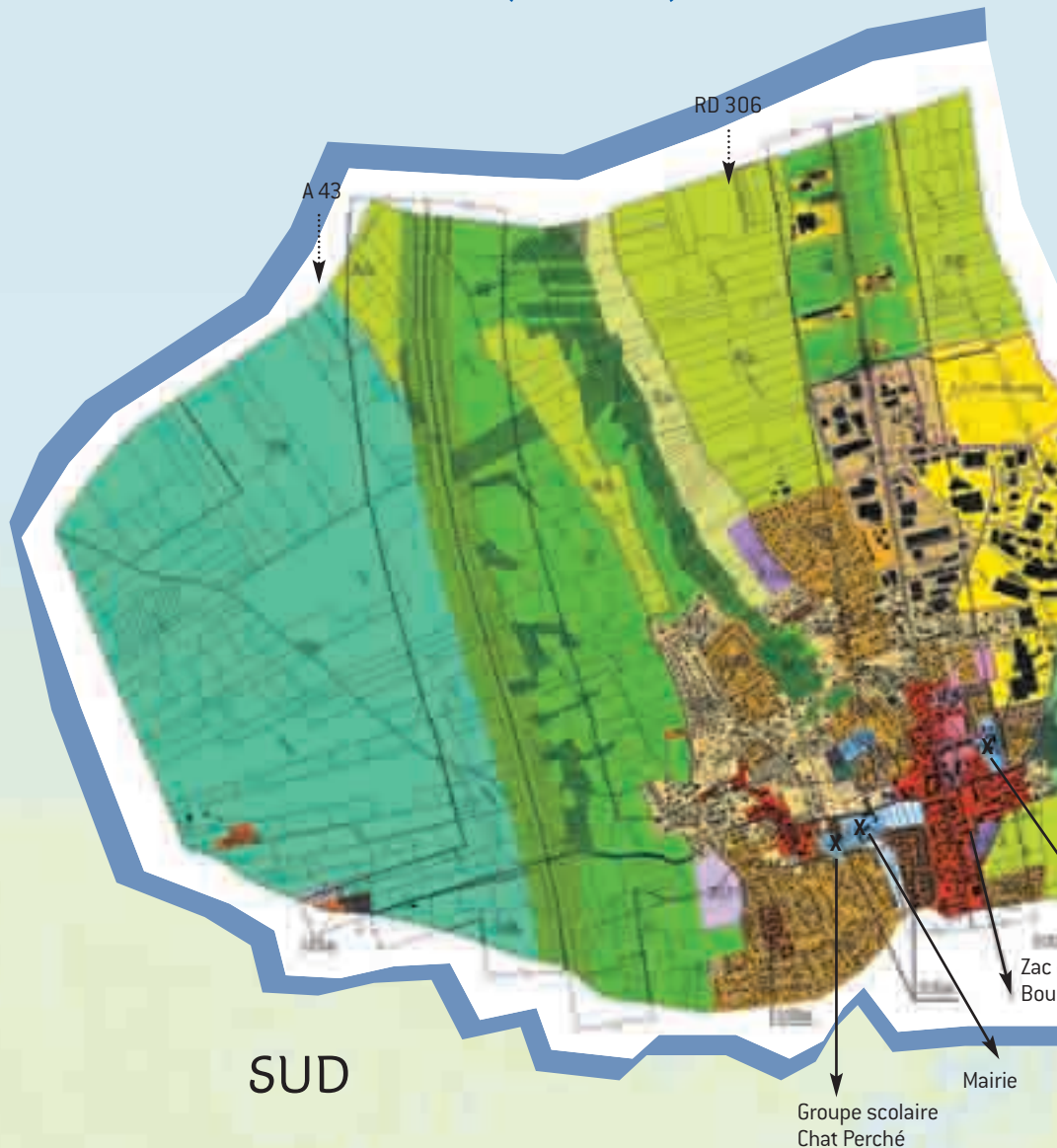
# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## Zones naturelles et agricoles

| C.O.S |       |  |
|-------|-------|--|
|       | Néant | Zone strictement agricole  |
|       | Néant | Zone agricole pouvant recevoir des bâtiments participant à l'exploitation agricole                   |
|       | Néant | Zone strictement naturelle   |
|       | Néant | Zone naturelle permettant la réhabilitation des bâtiments d'activité dans leur volume sans extension |
|       | Néant | Zone naturelle destinée à l'exploitation des carrières   |
|       | Néant | Zone naturelle destinée aux activités de sports et de loisirs  |
|       | Néant | Zone naturelle destinée aux activités équestres  |

## Zones urbaines et à urbaniser

|  |                             |  |
|--|-----------------------------|--|
|  | 0.30                        | Zone centrale d'habitation recouvrant le bâti ancien   |
|  | Néant                       | ZAC du Petit Bourg   |
|  | Néant                       | Zone destinée aux équipements publics  |
|  | Extension 20 m <sup>2</sup> | Zone destinée à l'habitat pavillonnaire dense  |
|  | Extension 50 m <sup>2</sup> | Zone destinée à l'habitat pavillonnaire de densité moyenne   |
|  | 0.17                        | Zone destinée à l'habitat traditionnel   |
|  | Néant                       | Zone destinée à une aire d'accueil des gens du voyage  |
|  | Néant                       | Zone destinée aux activités industrielles  |
|  | Néant                       | Zone destinée aux activités industrielles - Installations classées et entrepôts commerciaux interdits - Hauteur limitée à 12 mètres            |
|  | 0.15                        | Zone d'urbanisation à court terme à réaliser selon un plan d'aménagement d'ensemble  |
|  | 0.15                        | Zone d'urbanisation à moyen terme qui ne pourra être réalisée que lorsque 80 % des permis de construire auront été délivrés dans la zone A.U.1 |
|  | 0.15                        | Zone d'urbanisation à moyen terme qui ne pourra être réalisée que lorsque 80 % des permis de construire auront été délivrés dans la zone A.U.2 |
|  | Néant                       | Zone d'urbanisation future pour les activités économiques  |
|  | Néant                       | Zone d'urbanisation future pour les activités industrielles  |



## LES GRANDES LIGNES DU PLU

- ◆ **Limiter l'expansion démographique** : la volonté de notre commune est de respecter la limite démographique imposée par le Projet d'Intérêt Général (PIG) de Saint Exupéry, soit 7 000 habitants.
- ◆ **Mieux répartir la nouvelle population** : la contrainte du PIG de Saint Exupéry conduit à une urbanisation contrôlée à l'extérieur du centre ville. Le centre ville pourra quant à lui connaître un développement modéré.
- ◆ **Promouvoir la mixité sociale** : 56 logements sociaux (location ou accession sociale) seront construits dans la ZAC du Petit Bourg avec un accent sur la mixité des résidents (personnes âgées, défavorisées...).
- ◆ **Créer une aire d'accueil des gens du voyage** : la commune étant soumise au Schéma départemental des gens du voyage, 35 emplacements seront aménagés au lieu-dit "La Picardière".

◆ **Dynamiser le secteur économique et l'emploi** : l'équipe municipale souhaite poursuivre le développement de ses activités économiques avec entre autres la création de deux nouvelles zones :

- une zone principalement destinée à une résidence hôtelière (A.U.e) : située à proximité du chemin de Manissieux, elle répondra aux besoins liés à l'extension de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et à la proximité du Parc d'expositions de Chassieu (Eurexpo).
- une zone dédiée aux activités industrielles (A.U.i) : elle s'inscrira dans la dynamique de la ZAC du Chanay.



◆ **Développer les carrières** : la ville doit se conformer aux prescriptions du Schéma départemental des carrières, dans le respect de l'environnement et des activités agricoles.

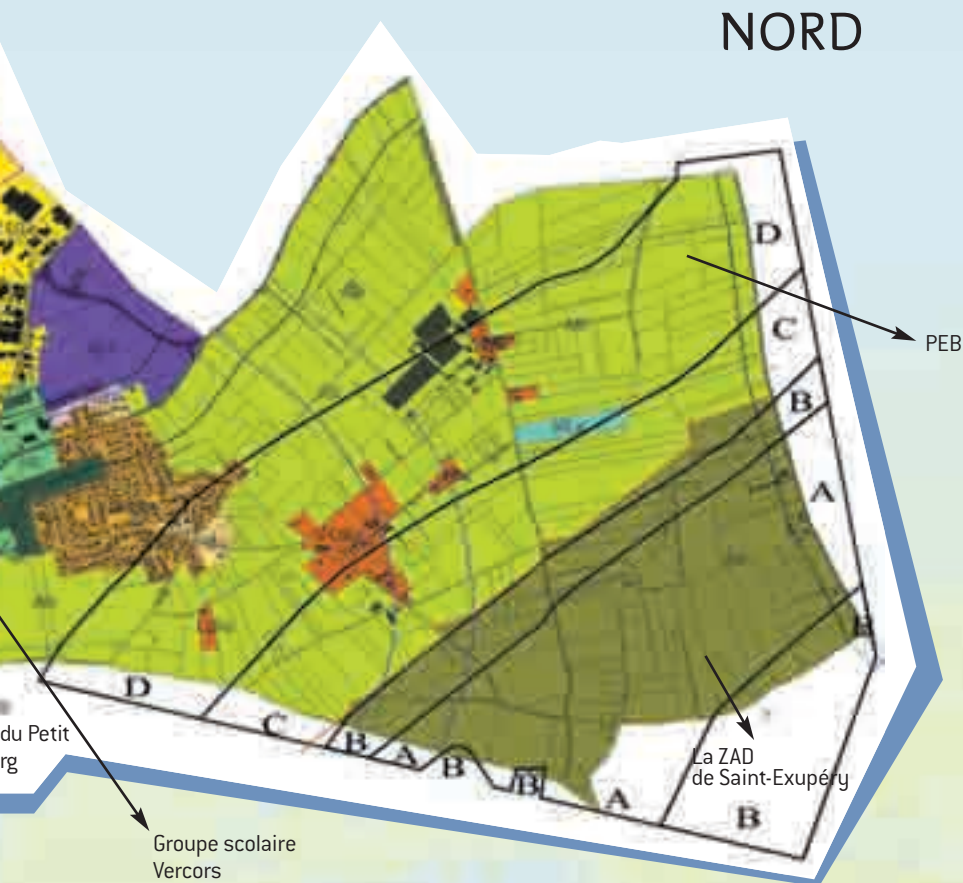
◆ **Maintenir et pérenniser les activités agricoles**.



◆ **Réfléchir sur un plan de circulation** : il favorisera les déplacements collectifs et doux (chemins piétons, pistes cyclables).

◆ **Préserver l'environnement** : l'objectif est de garantir une qualité de vie aux Murois avec la mise en place ou le maintien de zones vertes.





NORD

PEB

La ZAD de Saint-Exupéry

Groupe scolaire Vercors

## LE PLU MODE D'EMPLOI

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire qui définit le droit des sols et indique quels secteurs sont constructibles, sous quelles conditions, quelles zones doivent rester agricoles ou naturelles...

**Petit tour d'horizon de ses principales zones urbaines.**

◆ **U.A.a** (le long de la RD 306 et vers la rue Benoît Max) : la zone a désormais un Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de 0,30 et une hauteur maximale de 12 m avec une possibilité de réhabiliter le bâti ancien.

◆ **U.B.a** (ancienne ZAC du Château, les Hauts de Saint Bonnet, à proximité de la rue Neuve...) : une zone destinée à l'habitat pavillonnaire dense dans laquelle sont autorisés une extension de 20 m<sup>2</sup> par habitation et l'aménagement du bâti existant.

◆ **U.B.b** (Lotissements Plein soleil, des

Mûriers...) : une extension de 50 m<sup>2</sup> par habitation et l'aménagement du bâti existant sont permis.

◆ **U.B.c** (rue Neuve, chemin de la Fouillouse, chemin de la Motte...) : cette zone destinée à l'habitat traditionnel compte un potentiel de terrains libres pour de l'habitat pavillonnaire (COS de 0,17).

◆ **A.U** (avenue du Gay, le chemin du Couinaret, la Vie de Genas, le quartier du Grand Champ...) : ces zones pourront accueillir de futurs pavillons suivant un étalement dans le temps.

## LE SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT

Intégré dans le PLU, il définit les secteurs d'assainissement collectif ou individuel. Pour l'assainissement collectif, la commune devra mettre en place le séparatif entre eaux pluviales et eaux usées. Elle devra aussi effectuer un contrôle de tous les systèmes d'assainissement individuel afin de vérifier leur conformité.

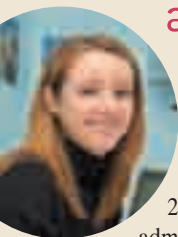
## CALENDRIER DU PLU

- ◆ Mise en révision du POS : le 25 septembre 2003.
- ◆ Communication du Porter à Connaissance (PAC) de la Préfecture énonçant les différentes contraintes et servitudes qui s'appliquent sur le territoire murais : le 24 septembre 2004.
- ◆ Phases d'élaboration et de concertation : d'octobre 2004 à février 2006.
- ◆ Présentation du PADD : délibération du Conseil municipal du 27 octobre 2005.
- ◆ Arrêt de projet du PLU : délibération du Conseil municipal du 16 février 2006.
- ◆ Avis des personnes publiques associées à la procédure (Sytral, Sepal, Conseil général, Préfet) : de fin février à début juin 2006 pour formuler leur avis.
- ◆ Phase d'enquête publique conjointe PLU et Schéma d'Assainissement : du 12 juin au 13 juillet 2006.
- ◆ Conclusion du commissaire enquêteur : le 8 août 2006.
- ◆ Approbation du PLU et du Schéma d'Assainissement par le Conseil municipal : le 30 novembre 2006.
- ◆ Le PLU devient exécutoire dès que les mesures suivantes ont été réalisées : affichage en Mairie, transmission au Préfet et publicité dans la presse.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est à votre disposition en Mairie. Le dossier comprend entre autres le rapport de présentation du PLU, le PADD, les orientations d'aménagement, les plans de zonage, le règlement, le Schéma d'Assainissement, l'ensemble des contraintes et des servitudes d'utilité publique qui s'appliquent sur la commune.

## SIM Une nouvelle secrétaire générale au syndicat



Anne-Laure Mira a pris ses nouvelles fonctions au Syndicat Intercommunal Murois le 27 novembre dernier. Lauréate du concours d'attaché (en juin 2006), elle assure la direction administrative du SIM avec le suivi des dossiers, des finances et la gestion du personnel. Dans le cadre de son cursus universitaire, Anna-Laure Mira a séjourné en Allemagne : un pays dont elle connaît bien la langue et la culture.

## PISCINE Une fréquentation en hausse

La piscine connaît une augmentation de sa fréquentation : 82 000 entrées sur l'année 2006 et le mois d'octobre a atteint le chiffre record de 9 800 entrées.

A partir du mois de janvier, vous pourrez découvrir les différentes activités (jardin aquatique, aquagym, bébés nageurs) avec des séances à l'unité (6 euros).

Les enfants (de 3 à 6 ans) peuvent quant à eux, se familiariser avec le milieu aquatique les mercredis à 9h30 ou à 10h30 dans le bassin ludique (activité jardin aquatique).

### Fermetures 2007 :

- Pour arrêts techniques, en février : le bassin ludique et le bassin sportif. Les dates seront précisées par affichage. La piscine est fermée les jours fériés.

## LIGNE 165 De nouveaux tarifs pour les jeunes

Le 14 décembre dernier, le Conseil municipal a voté la mise en place d'un tarif réduit pour les jeunes Murois (les

scolaires âgés de 4 à 18 ans et les étudiants de moins de 28 ans) afin de faciliter leurs déplacements. La commune prendra en charge une partie du coût du transport, qui reviendra donc à 25 % du tarif normal

pour les jeunes. Une carte avec photo sera délivrée gratuitement en Mairie pour justifier la réduction à bord des cars ou lors des contrôles.



## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE MUROISE Entrez dans l'univers des livres !

Tous les curieux, les poètes, les aventuriers et les amateurs d'histoires ont rendez-vous à la bibliothèque. Plus de 20 000 livres et 56 magazines différents attendent les enfants et les adultes !



Des animations c ontent s ont ég alement p ropo-  
sées tout au long de l'année.

A noter dans vos agendas :

### ● L'HEURE DU CONTE

- Mercredi 10 janvier à 15h15, suivez Guislaine Lajara dans un monde imaginaire : "un tapis de nuage vous invite à un voyage... U ne valis e, un e malle... Qu'y-a-t-il dans ces bagages ?"

- Les mercredis 7 février et 28 mars, de 15h15 à 16h, les conteuses de la bibliothèque racontent des histoires pour le plaisir des petits (à partir de 4 ans) et des grands.

### ● SOIRÉE CONTE

- Vendredi 20 avril, découvrez le spectacle "Bout'd'ficelle" par Alain Chambost et Jean-Christophe Kibler : "assis devant son métier à tisser, un homme travaille quand soudain un génie farceur vient le perturber et l'entraîne dans des histoires aux confins du rêve et de la réalité".

### ● CONNAISSEZ-VOUS LE PRIX DES INCORRUPTIBLES ?

Ce 1<sup>er</sup> prix de littérature jeunesse est décerné par les jeunes lecteurs de toute la France. La bibliothèque participe à l'édition 2007 avec les classes de CE2 de M<sup>mes</sup> Auffeuve (École Chat perché) et Chapat (école de Saint Laurent). Une idée originale pour s'initier au plaisir de la lecture !

Les enfants peuvent aussi découvrir la sélection de l'année précédente ainsi que de nombreux ouvrages pour la jeunesse.



### ● LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 15h30 à 19h  
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h  
Vendredi de 14h30 à 18h30  
Samedi de 9h30 à 11h30

● Tél. 04 78 40 75 82

## COMITÉ DE JUMELAGE Une nouvelle présidente



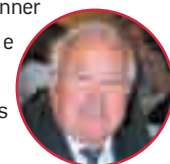
Le comité de jumelage murois a tenu son assemblée générale en décembre dernier. Joëlle Berthomieu s'est retrouvée à la tête du comité de jumelage. Elle succède à Hélène Branche qui a été la première présidente en juin 2001.

### ● NOUVEAU BUREAU

- Présidente : Joëlle Berthomieu
- Vice-Présidents : Aimé Rochet et Georges Lajara
- Trésorière : Bernadette Plasse
- Trésorière adjointe et déléguée aux affaires extra-scolaires : Marianne Bonnet
- Secrétaire : Elisabeth Trouttet.

En début d'année 2006, le comité allié de Hungen avait également connu un changement à sa présidence : Josef Tonner a remplacé Ann eliese Schuler. Le Comité de jumelage murois ne manque pas d'idées et de projets pour cette nouvelle année.

● Tél. 04 78 40 75 88



## CLUB RENCONTRE

### Une retraite bon pied, bon œil !

Comment rester dynamique pendant sa retraite ?

Le Club Rencontre, qui regroupe quelque 200 adhérents, propose de nombreuses activités pour les plus de 60 ans.



Au programme, du sport avec de la marche (les jeudis à 13h45) ou de la randonnée (les vendredis à 13h45), de la gymnastique (les jeudis de 10h à 11h, salle des Sports), de l'aquagym (2h par semaine à la piscine intercommunale muroise)... Sans oublier des sorties culturelles notamment à Lyon (Maison de la danse, Théâtre Têt et d'or...), à Bourg-en-Bresse (Eglise de Brou), en Avignon (Palais des

Papes) ou de séjours organisés en lien avec d'autres clubs locaux. Echanges et bonne humeur sont les maître-mots du Club Rencontre.

Les seniors peuvent aussi se retrouver chaque mardi de 14h à 18h, salle des Acacias, pour une après-midi détente. L'occasion de bavarder entre amis, de jouer aux cartes ou au scrabble, de tricoter... Côté pratique, un taxi assure gratuitement le trajet domicile-salle des Acacias. Des rendez-vous traditionnels ponctuent aussi l'année : le loto, le tirage des rois, la brocante et la vente-exposition... Evénements incontournables dans la vie du club, ces dernières se déroulent à la mi-novembre le temps d'un week-end.

De la vaisselle, des livres, du linge de maison, du tricot, des objets décoratifs, des confitures, des pâtisseries, des bougies sont proposées aux Murois, dans une ambiance conviviale et festive. Le Club Rencontre est ouvert à tous les pré-retraités et retraités de la commune.

➔ **Renseignements auprès de sa Présidente, M<sup>me</sup> Danielle Viollet au 04 78 40 94 17.**

## FOULÉE MUROISE

### Une association solidaire

En mai dernier, la Foulée muroise a organisé la 4<sup>e</sup> édition des "6 heures de Mure", à l'initiative de l'association "Autisme Rhône et Ain". Bon nombre d'amateurs de course à pied ont répondu présents : 4 équipes et 32 individuels parmi les adultes et 228 jeunes. Les coureurs ont pu apprécier l'accueil, les encouragements chaleureux et l'ambiance fraternelle des organisateurs ! Au total, cette journée sportive et solidaire a réuni plus de 300 enfants avec la course parrainée et la farandole. Diverses animations ont agrémenté la manifestation : un Kid stadium pour une initiation

ludique à l'athlétisme, les groupes Acoustic smile, Oméga, l'Abatucada et ses percussions ainsi que les prestations de Forever Dance Murois. La Foulée muroise et "Autisme Rhône et Ain" se sont retrouvées à la rentrée (le samedi 23 septembre), en présence des élus, des bénévoles et des sponsors, pour la remise officielle d'un chèque de 10 000 €. Une somme utile entre autres pour compléter le financement d'une auxiliaire sociale qui s'occupe de 6 enfants autistes. "Les 6 heures de Mure" affichent une belle réussite...

**Rendez-vous le 13 mai 2007 pour la 5<sup>e</sup> édition !**

## Sou des écoles 120 ans d'expérience

En 2006, le Sou des écoles a fêté ses 120 ans ! L'occasion pour M. Romuald Duveau, son nouveau Président depuis septembre dernier, de rappeler les missions de l'association : «Participer activement au financement d'activités scolaires et périscolaires (sorties et classes transplantées). Le Sou des écoles permet aussi une convivialité certaine entre les parents d'élèves.» Trois manifestations sont incontournables dans la vie de l'association : le loto en novembre, la vente de brioches en mars/avril et la kermesse en fin d'année scolaire. Le Sou des écoles lance un appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider dans ses activités.

## GENTLEMAN DES MURES

### Un 2<sup>e</sup> titre de championne

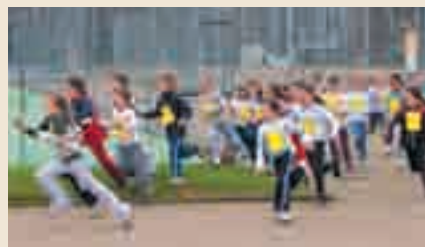


La 2<sup>e</sup> édition de cette course cycliste, organisée par l'Etoile Cycliste Muroise, s'est déroulée le 21 octobre dernier et a remporté un grand succès : 105 équipes étaient inscrites, soit le double par rapport à l'année dernière. 210 coureurs (de tous âges) étaient présents sur la ligne de départ, dont 5 professionnels : Jeannie Longo, Mickael Buffaz, Christophe Laurent, Olivier Lenaic et Christophe Oriol. Félicitations à Jeannie Longo, qui remporte son 2<sup>e</sup> titre consécutif et à son compagnon de course, Paul Couty. **Rendez-vous pour un prochain Gentleman des Mures en octobre 2007 !**

## CROSS DES ÉCOLES

### Des graines de champions

Comme chaque année, à l'automne, les élèves des 2 groupes scolaires travaillent l'endurance pour se préparer aux différents cross. Les écoliers de Vercors ont participé au cross de Mions et ceux de Chat Perché



sont allés à Saint Laurent de Mure. Deux formules différentes qui ont qualifié 57 écoliers de Vercors et 47 pour l'école du Chat perché. A Chaponnay, pour le cross cantonal, les élèves de Saint Bonnet de Mure se sont bien distingués avec une dizaine de médailles remportées et 24 enfants sélectionnés pour le cross départemental de Parilly, qui aura lieu en janvier ou février prochain. **Bravo à tous et bonne chance aux coureurs du cross de Parilly.**

## OÙ SE RESTAURER à Saint Bonnet de Mure ?

Suite et fin des restaurateurs.

### ● LA CUILLÈRE EN BOIS

Une cuisine traditionnelle et généreuse



Salade lyonnaise, andouillette, grenouilles, quenelles de bœuf rochet (spécialité de la chef) et saumon fumé faits maison, gambas flambées...

M<sup>me</sup> et M. C. Apony vous proposent une cuisine de qualité à la carte ou au menu... Sans oublier "les plaisirs de la Cuillère en bois", quelques suggestions du chef à découvrir selon les saisons. Les plus gourmands se laisseront tenter par les "plats Cuillère en bois" : salade avec des magrets fumés et des gésiers ; dessert de moutarde au chocolat noir et blanc accompagnés d'un soufflé glacé. Cointreau servi avec des tuiles dans des coupes mise en bouche.

Une grande variété de pizzas vous attend également. Le convivial n'a pas de raisons de se sentir à l'aise dans ce cadre chaleureux.

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi les midis et soirs. Fermeture les dimanches et lundis, excepté pour les groupes.

● Restaurant La cuillère en bois  
1, place de la Mairie - Tél. 04 78 40 81 92

### ● KYRIAD RESTAURANT

Une pause gourmande !



Des plats traditionnels (entrecôtes, viandes...), des pâtes fraîches, des pizzas faites maison, un grand choix de salades composées et de desserts sont au menu du restaurant du Kyriad, pour des pauses déjeuner ou des dîners en famille ! Vous pourrez également découvrir les différentes formules : "Formule du boucher et du poissonnier", "Formule du jour"... « Nous proposons une cuisine de qualité, élaborée à partir de produits frais et authentiques. Notre restaurant

se veut avant tout familial et convivial ! », précisent Frédéric Gorak, chef cuisinier et Christian Gailice, Responsable d'exploitation. Le restaurant du Kyriad fournit tout type de prestations : réceptions, banquets, anniversaires... Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 19h30 à 21h30. Fermé les samedis et dimanches excepté pour les groupes.

● Restaurant du Kyriad  
Lyon mi-plaine - RN6 - rue J. Vaucanson  
kyriad.lyon-stbonnet@wanadoo.fr  
Tél. 04 78 40 42 99

### ● LE PETIT DRAGON

Les saveurs de l'Asie



Découvrez les délices et les saveurs de l'Asie au Petit Dragon ! Thi Loï et Pascal Long vous invitent à déguster une cuisine vietnamienne traditionnelle. La viande et les légumes sont tous mijotés, ce qui favorise une explosion des goûts...

Le Petit Dragon affiche une spécialité très appréciée par sa clientèle : le "plat royal". Ce plat unique est composé de crustacés (gambas, calamars, crevettes, Saint-Jacques) et est accompagné de légumes (champignons noirs, poivrons...). Petit plus, il est servi sur une plaque en fonte et est flambé au sautoir ! Du poulet curry, du porc au caramel, des soupes, des pâtés, des légumes, des desserts flambés figurent aussi sur la carte.

Le restaurant est ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 ; les vendredis et samedis jusqu'à 22h. Fermé le dimanche (plats à emporter ; terrasse en été).

● Le petit dragon  
57, RN6 - Tél. 04 72 48 92 08

### ● BASAK KEBAB

Tradition et convivialité

M. Kozan vous accueille dans une ambiance conviviale et vous propose une cuisine turque typique. Au menu, des assiettes kebab accompagnées de riz, de frites ou de blé cassé ; de

la moussaka ; de saubergines farcies ; de salades Köfté (composées de boulettes de viande hachée). Vous retrouverez également les incontournables sandwiches : kebab, escalope, Köfté, merguez, kebab frites...



Une formule menu (kebab + frites + boisson) et des salades sont également destinées à la clientèle. M. Kozan prépare lui-même tous les plats avec de la viande et des produits frais. Les plats peuvent être consommés sur place (une terrasse vous attend en été) ou à emporter. Le restaurant est ouvert tous les jours de 11h à 23h.

● Restaurant Basak kebab  
2 A, montée du Château - Tél. 06 89 52 03 06

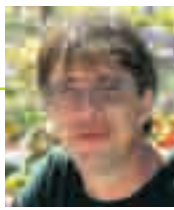
### ● PLANET PIZZ'

L'univers de la pizza



Planet Pizz' propose une très grande variété de pizzas à emporter ou en livraison gratuite à domicile (assurée par Justine, Nadège, Hédi et Thomas). Pour séduire sa clientèle, Stéphane Djordjalian a imaginé une carte aux couleurs de l'univers ! À découvrir, la Neptune, la Callisto, la Vénus ou des nouveautés comme l'Assoluto, l'Amstrong ! Un menu "P'tit cosmonaute" est aussi prévu. Une petite astuce pour les week-ends : pensez à commander votre pizza avec un peu d'avance ! Horaires jusqu'à fin février : mardi, jeudi 11h30/13h30 et 18h/21h15 ; mercredi, dimanche 18h/22h ; vendredi 11h30/13h30 et 18h/22h ; samedi 18h/22h. À partir de mars : du mardi au vendredi 11h30/14h30 et 18h/22h ; le week-end 18h/22h ; fermé le lundi.

● Planet Pizz'  
33, RN6 - Tél. 04 78 40 75 23

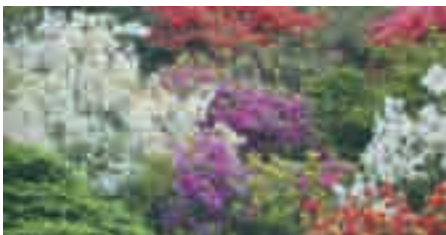


## LES CONSEILS de Vincent Responsable du service Espaces verts

Il ne fait pas chaud ?

Allez ! une petite pensée pour vos jardiniers de la commune qui sont dehors par tous les temps et qui, comme vous, œuvrent pour l'embellissement de votre ville.

Aujourd'hui nous allons **découvrir le splantes de terre de bruyère**. Ces plantes magnifiques poussent dans une terre acide, qui provient de la lente décomposition de matière végétale. C'est donc un terre très riche en humus. Quelques régions comme la Bretagne, offrent naturellement un sol disposant de ces caractéristiques.



Dans le Lyonnais, il est recommandé de planter ce type de végétaux dans de la terre de bruyère ou dans un mélange terre de bruyère / terreau. De plus, il vaut mieux grouper dans votre jardin toutes ces plantes afin de faciliter leur culture. Cette contrainte n'en est pas vraiment une puisque la richesse et la diversité des espèces permettent de composer de belles associations magnifiques de couleurs et de formes.

### Voici quelques conseils qui vous aideront à réussir votre massif de terre de bruyère.

- Creuser une fosse de plantation de la dimension désirée et d'une profondeur de 50 à 60 cm : l'enracinement de ces plantes étant peu important cela suffira à leur croissance.
- Afin de conserver l'acidité dans le sol et d'éviter la concurrence des racines provenant d'autres

végétaux, prévoir de poser du film géotextile biodégradable dans le fond et les bords de la fosse de plantation.

- La mise en place des végétaux dépend de leur taille : il vaut mieux placer les plus grands derrière (ou au milieu si le massif est en isolé) : érables du Japon, acer palmatum, magnolias, camélias, pieris... Et ensuite les plus petits : azalées, bruyères, skimmias, hortensias... Pensez à bien vérifier leur taille sur l'étiquette lors de l'achat car il existe des exceptions à la règle.

- Prévoir de référence une exposition mi-ombre, ce qui protégera vos plantes des morsures du soleil et d'un dessèchement important.

- Il faut bien penser à l'arrosage car la terre de bruyère, une fois sèche ne se laisse que difficilement pénétrer par l'eau. Une humidité constante est indispensable.

- De l'engrais : apporté sous forme liquide, en juillet - août.

- Quant aux maladies, sachez que la chlorose (manque d'un élément nutritif : le fer...) et les petits vers sont les principaux ennemis des plantes de terre de bruyère. Pour lutter efficacement contre ces désagréments, il existe en jardinerie un engrais complet et produits qu'il faut utiliser en se référant scrupuleusement au mode d'emploi.

- **En conclusion**, les plantes de terre de bruyère sont de taille variable et offrent tout au long de l'année une floraison extraordinaire ou un feuillage lumineux et varié. En massif ou en isolé, elles sont un plaisir raffiné pour les yeux. Elles seront incontournables dans votre jardin et renforceront son côté flamboyant. A tous et à toutes, bonne année et bon jardinage !

### COLLECTE SELECTIVE UNE DYNAMIQUE À ENTREtenir !

En ce début d'année, il est bon de rappeler que le tri des ordures ménagères est un geste nécessaire et impératif pour l'environnement ! L'adopter au quotidien dans sa cuisine ou dans son jardin préserve un peu plus la planète !

Le bilan 2006 de la collecte sélective (données SMND) sur notre commune est positif pour les journaux mais un effort reste à faire pour les emballages et le verre.

#### Bilan collecte (tonnes)

| Tonnages en 2005            | Tonnages en 2006                                 |
|-----------------------------|--|
| Ordures ménagères<br>2006 t | Ordures ménagères<br>1862 t* (jusqu'au 30/11/06) |
| Emballages<br>100 t         | Emballages<br>105 t                              |
| Journaux<br>79 t            | Journaux<br>110 t                                |
| Verre<br>110 t              | Verre<br>110 t                                   |

### VIGILANCE MÉTÉO LA BONNE INFORMATION

Une procédure de vigilance et d'alerte météo existe depuis 2001 pour anticiper les situations difficiles, générées par les phénomènes suivants : vents violents, fortes précipitations, orages, neige ou verglas, canicule et grand froid.

Une carte de vigilance météo est élaborée deux fois par jour par Météo France.



#### Quatre couleurs existent pour mesurer le niveau de risque :

- Rouge : une vigilance absolue s'impose.
  - Orange : soyez très vigilant.
  - Jaune : soyez attentif.
  - Vert : pas de vigilance particulière.
- En cas de situation rouge ou orange, le Préfet déclenche le plan de vigilance et d'alerte nécessaire.
- En cas de phénomènes dangereux, vous devez vous tenir informé de l'évolution météorologique et suivre les conseils émis par les pouvoirs publics.

## CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE L'électroménager se met au vert !

Nous produisons de plus en plus de déchets et cela a un coût pour la collectivité. Une éco-taxe est effective depuis novembre dernier : les prix de tout l'électroménager et de l'électronique sont désormais majorés pour favoriser le recyclage des vieux appareils.

Ordinateurs, réfrigérateurs, cafetières, jouets ou tondeuses, aucun appareil n'échappe à cette majoration, qui s'élève de 1 centime pour un téléphone mobile à 13 € pour un congélateur. Les sommes récoltées sont donc utilisées pour collecter, trier et valoriser ces déchets, qui contiennent la plupart du temps des

substances dangereuses. Cette participation au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) résulte d'une directive européenne de 2003.

### DANS LA PRATIQUE, LES DEEE SONT COLLECTÉS :

- dans les magasins, qui ont obligation de reprendre les produits usagés lors de l'achat d'un nouvel appareil,
- dans les déchetteries, qui doivent séparer ces déchets des autres,
- les associations caritatives peuvent aussi les récupérer.

## TRAVAUX DE PROXIMITÉ

### Une rénovation en deux temps

Des travaux de réfection de la clôture du Parc du Château ont été effectués à la mi-décembre, côté impasse des Templiers. Un grillage renforcé d'une hauteur de 1m90 a été installé. Une 2<sup>e</sup> tranche de travaux est programmée sur 2007, côté allée de la Serve. Les riverains seront informés au préalable par un courrier de la Mairie.

Par ailleurs, le Parc du Château sera prochainement ouvert côté Est (entrée située en face de la MPT), soit par l'ouverture du grand portail ou l'installation d'un nouveau portillon (étude en cours). Une bonne nouvelle pour les promeneurs et les collégiens ! Cette ouverture ne doit pas, bien évidemment, générer des dégradations dans le parc.

## URBANISME

### 4 nouveaux lotissements

Notre commune s'étend... L'année 2006 a vu sortir de terre les premières constructions de 4 lotissements (permis de lotir délivrés en 2005 à des lotisseurs privés). Petit tour d'horizon...

- "Le Clos des Serres" est situé chemin de la Motte et comprend 6 lots, déjà tous investis.
- "Le Clos du Grand Champ", qui se trouve le long de la RD 306, regroupe 18 lots dont 3 maisons individuelles, 5 lots en habitats groupés et 10 maisons jumelées.
- "Le Clos du grand Chapulay" (22 lots, soit 22 maisons individuelles) et "le Clos du Trievoz" (24 lots), sont quant à eux, situés entre le chemin de la Groa et le chemin de la Fouillouse.

## STATIONNEMENT

### Mieux signaler les parkings en centre ville

Une nouvelle signalétique va être installée aux deux entrées de la commune, le long de la RD 306. En amont de l'intersection RD 306 et RD 147 (dans les deux sens), des panneaux indiquant les différents parkings seront mis en place (parkings du Forgeron, Burlet et place Ferlet). Un bon moyen pour simplifier votre stationnement et vos achats chez les commerçants !



## CADRE DE VIE

### Des projets en cours de réflexion

• Une réflexion est actuellement menée par l'équipe municipale pour l'aménagement d'une zone de loisirs sur un terrain de 10 550 m<sup>2</sup> se trouvant à proximité du stade de boules, sur la route de Dormon. Cette aire de jeux, destinée aux jeunes, comprendra un espace de bi-cross, un skate-park et un street-ball (terrain multi-



sports : football, basket, handball...). La création d'un terrain de pétanque et d'un parking sera également envisagée. Cette nouvelle aire devra aussi accueillir la traditionnelle fête foraine et les cirques.

• La réfection complète de salles de la Charpenterie et Ferlet sont au cœur des préoccupations municipales. Les travaux de rafraîchissement des peintures devraient débiter après le vote du budget en mars prochain.

Autre, la salle de la Charpenterie est équipée d'une sonorisation fixe depuis novembre dernier. Cet équipement est destiné à une sonorisation de type "parler", qui pourra être utilisée par nos différentes associations.

• La salle des Mariages et l'accueil de la Mairie vont aussi connaître des travaux de rénovation d'ici le premier trimestre 2007.

## EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

### LE GROUPE AGIR VOUS INFORME

Les élus UMP et le groupe AGIR au conseil municipal présentent leurs meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de sérénité à tous les habitants de la commune ainsi qu'à leurs proches. Une nouvelle année c'est aussi une période propice à la réflexion, aussi bien sur nos actions que sur nos projets. Comme nous l'avons toujours fait depuis le début de la mandature, nous continuerons à prendre position lors des délibérations du conseil municipal, toujours guidés par l'intérêt de notre commune et de ses habitants, en dehors de toute idéologie partisane. SAINT BONNET et SAINT LAURENT sont si proches et toutes deux contraignent dans leur développement que cette année qui commence pourrait être celle d'un début de réflexion sur une meilleure concertation voire un rapprochement entre les deux communes au bénéfice de tous les habitants. Faites nous part de votre avis et de vos remarques, vous pouvez nous joindre en nous contactant à : ensemblepourstbonnet@free.fr Bonne année à tous ! Les élus de l'opposition.

### MIEUX VIVRE A SAINT BONNET DE MURE DEMAIN

Je suis, depuis quelques mois, l'éludé de la liste Mieux Vivre à St Bonnet, en remplacement de JL Prunier démissionnaire pour cause de mutation. Je représente les mûrois aux réunions du conseil municipal et à la commission des appels d'offres où je participe, dans l'intérêt de tous, au choix des entreprises qui doivent intervenir sur la commune.

Seul conseiller de la liste Mieux Vivre à St Bonnet, je m'efforce de valider les projets qui correspondent aux engagements pris par notre groupe lors des élections municipales.

Tous ceux qui souhaitent obtenir des renseignements sur les projets et travaux de la municipalité peuvent me contacter en m'adressant un e-mail : francis-petricig@orange.fr ou un courrier en Mairie à mon attention.

Je profite de cet encart pour remercier tous ceux qui nous ont fait confiance et pour prier tous les mûrois d'accepter mes meilleurs vœux de bonheur et prospérité pour cette nouvelle année. Francis PETRICIG

## PLAN D'AMENAGEMENT

### Le complexe sportif en chantier

Le chantier a débuté à la mi-novembre pour une durée de 7 mois (coût : 700 000 €). La maîtrise d'œuvre a été attribuée au Cabinet 2 BR et l'entreprise GTEV réalisera l'ensemble des travaux :



- la construction d'une piste d'athlétisme et d'une surface d'évolution (lancer de poids, saut en hauteur...) à proximité des courts de tennis couverts, permettra aux scolaires de s'entraîner dans différentes disciplines,
- un terrain de jeux de boules pour les associations et des espaces verts sur l'Esplanade,
- une restructuration du parking situé devant la Halle n° 1,
- un réaménagement des accès de la Halle n°2,
- la création d'un second parking au sud du complexe sportif,
- deux cheminements piétons en provenance du chemin du Bois Rond pour les scolaires et les sportifs.



## ZOOM

### Gros plan sur les travaux

#### ● COUP DE NEUF DU PASSAGE À NIVEAU

Suite à d'importantes détériorations, la SNCF va entreprendre des travaux de réfection du passage à niveau de la gare de Toussieu, situé sur la RD 147. **La voie sera fermée à la circulation du vendredi 19 janvier à 18h au samedi 20 janvier 12h.**

#### ● TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LE CHEMIN DE LA FOUILLOUSE

Le chemin de la Fouillouse sera fermé à la circulation à partir du 3 janvier et pour une durée de 2 mois. Côté pratique, une déviation sera mise en place ; il est fortement conseillé de passer par la RD 306 ou par la route d'Heyrieux durant la période des travaux.



#### ● AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LUYZINE ET DU CHEMIN DE MANISSIEUX

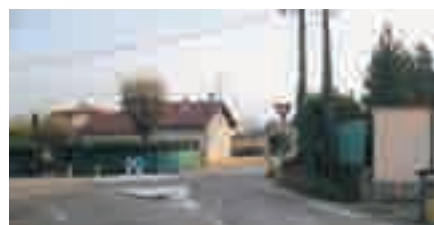


Les travaux ont débuté fin novembre pour une durée de 3 mois.

La mise en place d'un réseau de réfection des eaux pluviales rue de Luyzine, et la création d'un trottoir entre la rue des Muguets et le chemin de Manissieux sont au programme.

Un trottoir, une piste cyclable et un réseau de réfection des eaux pluviales seront également créés sur le chemin de Manissieux dans la continuité de la rue Victor Hugo et jusqu'à la rue de Luyzine.

#### ● DU CÔTÉ DE LA CCEL



La réfection du chemin des Ardillaux se poursuit : l'enfouissement des lignes aériennes est en cours ; des travaux de voiries sont prévus avec l'installation de trottoirs, d'une piste cyclable et d'un giratoire au carrefour de la RD 147.

#### ● ZAC DU CHANAY

Des travaux de requalification des voiries ont débuté en novembre dernier. Un réaménagement de la rue des Frères Lamière et du chemin du Bois Rond sont en cours : la mise en place de trottoirs et de pistes cyclables permettront de relier en toute sécurité la RD 306 au giratoire de la route d'Azieu.



## Info neige !

Neigera, Neigera pas ? Afin de garantir une bonne circulation, les services techniques de la Ville et les entreprises désignées effectuent le déblaiement et le salage des voies communales. En priorité : les accès des écoles et des lieux publics. Les services du Département (DDE) interviennent sur deux grands axes routiers : la RD 147 (montée du Château, route d'Azieu) et la RD 306 (anciennement RN6).

En période hivernale, les services techniques maintiennent une vigilance accrue pour assurer le déneigement. Il est donc inutile d'abonder d'appels téléphoniques les services municipaux ! Les riverains, quant à eux, ont obligation de déneiger leurs trottoirs et les voies privées. Enfin, les véhicules doivent être équipés de pneus appropriés pour circuler en toute sécurité.



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Des projets plein la tête !



*Le nouveau Conseil Municipal Enfants est officiellement installé (pour une année), depuis octobre dernier. Les 21 jeunes élus partagent la même énergie et l'envie de s'investir dans la vie de leur commune.*

Jean-Pierre Jourdain a remis à chaque jeune élu sa carte de conseiller municipal au cours de la première assemblée publique, le 20 octobre dernier. Notre Maire les a félicités pour leur élection et leur volonté de rendre un peu plus active dans la vie de la commune.

Le CME est un vrai apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. Les jeunes conseillers représentent leurs camarades d'école, assistent à des manifestations et construisent leurs projets au sein de 2 commissions.

### DES IDÉES POUR LA COMMUNE

Les élus de la commission **"Ecole-Environnement"** travaillent sur le tri des orbes destinées à recevoir uniquement les papiers recyclables ont été placées dans chaque classe, un point de regroupement de ces papiers a été

#### •••Eloïse

*Être élue, c'est une grande responsabilité. Nous participons à la vie de la commune !*

#### •••Damien

*Rendre la vie plus joyeuse !*

#### •••Lilian

*Au départ, on plonge dans l'inconnu puis on s'habitue ! Je suis à l'aise dans mon mandat et je remplis ma mission auprès de mes camarades.*

créé dans chaque école. Sans oublier, le fleurissement de la ville, la plantation d'arbres dans les écoles...



> Les jeunes élus de Chat Perché

Quant à la commission **"Solidarité - jeux - sécurité routière"**, les projets portent sur l'augmentation des pistes cyclables, l'organisation d'une journée sportive ou culturelle, des rencontres avec les résidents de l'Accueil...

#### •••Nasser

*Mettre en place des projets pour améliorer la vie des autres !*

#### •••Lou Anne

*Le 11 novembre, c'était impressionnant de se retrouver aux côtés du Maire et des Anciens combattants !*

#### •••Mélodie

*Rencontrer les personnes âgées et leur lire des histoires !*



## LE NOUVEAU Conseil Municipal Enfants

### • COMMISSION "ECOLE - ENVIRONNEMENT"



Eloïse Becdelièvre (CM1, Chat perché), Hugo Boucher (CE2, Vercors), Lou-Anne Caisse (CE2, Chat perché), Emmanuelle Chardon (CE2, Chat perché), Océanne Deman (CE2, Vercors), Victoria Janex (CE2, Chat perché), Lilian Martinez (CM1, Vercors), Nasser Quadfel (CM1, Vercors), Fanny Pauloz (CM2, Chat perché), Aline Puricelli (CE2, Vercors) et Lucille Riffard (CM1, Chat perché).

### • COMMISSION "SOLIDARITÉ - JEUX - SÉCURITÉ ROUTIÈRE"

Kilian Boitano (CM2, Vercors), Lény Brun (CM2, Vercors), Hugo Caisse (CM2, Chat perché), Valentin Dessertenne (CE2, Chat perché), Audrey François (CM2, Chat perché), Louis Gatin (CM2, Vercors), Damien Gras (CM2, Vercors), Valentine Jolly (CM1 Vercors), Louis Kergozien (CM1, Chat perché) et Mélodie Mokk (CE2, Vercors).



> Commission "Solidarité - Jeux - Sécurité routière" (Vercors)

*"Organiser des tournois de sport ou de cartes pour les enfants le week-end !"*

#### •••Lény, Kilian, Louis